



Fédération
Syndicale
Unitaire

Académie Orléans-Tours

Spécial Concours Professeurs des Ecoles 2021

Un concours à l'ombre de la Covid !

C'est dans un contexte de lutte contre l'épidémie de covid 19 que s'effectue le concours du CRPE 2021. Cette pandémie impose aux candidats des conditions très particulières de passation des épreuves écrites. Cette réalité se concrétise également au sein des écoles via un protocole sanitaire aux lourdes contraintes.

Ce bouleversement a touché le concours précédent du CRPE. Et rien ne dit que la rentrée de septembre verra un retour à la normale pour les lauréats du concours 2021. C'est donc à l'ombre de la Covid que nous écrivons ces lignes afin de prendre contact avec vous.

Le document que nous vous distribuons aujourd'hui est destiné à vous apporter l'essentiel des informations que seul le SNUipp-FSU, premier syndicat du 1er degré, est en mesure dès maintenant de fournir à tous.

Depuis de très longues années maintenant, nous avons fait le choix de venir vers les candidats au CRPE que vous êtes, dès les épreuves écrites, pour remettre ce document de la main à la main, au plus grand nombre d'entre vous.

Si un concours comporte toujours une dimension aléatoire, nous avons voulu, à travers ces quelques pages, vous parler d'un avenir proche, celui de votre accession au « statut hybride » d'étudiant-fonctionnaire stagiaire.

Quoiqu'il en soit, le SNUipp-FSU sera à vos côtés pour vous apporter les informations les plus précises possibles sur tous ces changements à venir. Le bulletin de liaison syndical fourni avec ce numéro de « Réussir » est le premier moyen pour maintenir le contact entre nous.

Comme nous l'avons fait par nos permanences cette année, dans chacun des 6 départements de notre Académie, nous continuerons à vous informer, à débattre avec vous de votre formation, à vous aider à concilier votre métier d'enseignant et votre formation au sein d'un centre INSPE de votre académie.

Aides, conseils, solidarité et connaissance du terrain voilà tout ce que peut et souhaite vous apporter le SNUipp-FSU.

Bienvenue dans la profession !

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours

avril 2021



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



A savoir - A savoir - A savoir - A savoir

Inscrits aux concours 2021

Type de concours	Externe	3ème concours	2nd concours interne	TOTAL
Inscrits au concours	3 084	285	141	3 510



Places aux concours

Départements	Total
CHER	26
EURE ET LOIR	66
INDRE	33
INDRE ET LOIRE	66
LOIR ET CHER	50
LOIRET	89
ACADEMIE	330

CRPE 2021 : juste une mise au point...

Le nombre de postes proposés est en diminution de 13,4% par rapport à 2020, et ce tous concours confondus (9890 contre 11415). Pour le concours externe, on passe ainsi de 10041 à 8684. On n'avait pas atteint un si bas niveau de recrutement depuis 2013 ! **Ceci annonce un appel accru aux contractuels dans les années à venir, pour assurer le remplacement et combler les postes non pourvus.**

Seules 6 académies ne perdent pas de postes. Orléans-Tours n'est pas dans ce cas et connaît une baisse de 26,67% du nombre de postes pour l'ensemble des concours. Le nombre de personnes inscrites au concours est en légère hausse par rapport à 2020 (+15,77%). Mais c'est une donnée à mettre en parallèle avec la réforme prochaine de la formation initiale et le recul d'un an de la place du concours (en fin de M2).

Depuis plusieurs années, nous observons que le nombre de candidats inscrits diffère du nombre de candidats présents : 60% d'entre eux ne se présentent pas aux épreuves d'admissibilité ! Espérons que la session 2021 brisera cette dynamique.

La crise de recrutement que nous connaissons depuis 2012 semble devoir perdurer dans le temps : environ 600 postes ont été perdus en 2020 selon le ministère (2 fois plus selon le SNUipp-FSU). Il est plus que temps d'agir pour renverser cette tendance et rendre le métier plus attractif.

La FSU et le SNUipp s'y emploient sans relâche, aussi bien dans les instances que sur le terrain !

Recrutements Affectations : comment ?

- **Le département** : votre département de recrutement sera déterminé par votre rang de classement à l'issue des épreuves d'admission. C'est cet élément et lui seul qui est pris en compte.
- **L'école** : l'affectation au sein d'une école pour y exercer à 1/2 temps ou sur deux 1/4 temps donc, est de la responsabilité de chaque département. **Nous connaissons les postes berceaux qui serviront de supports pour votre année de stagiaire.**

Le SNUipp-FSU et les représentants du personnel seront à vos côtés dès les résultats pour vous informer quant aux règles utilisées et à la nature des postes disponibles.
D'où là encore, l'importance de notre fiche de liaison.



10 questions sur « le » syndicat

1. A quoi ça sert ?

Être syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

2. Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.

4. Le syndicat, ça prend du temps ?

Le syndicat prend le temps qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5. Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie...

(Voir idée n° 7)

7. Le syndicat s'occupe trop de pédagogie

(Voir l'idée n° 6 !) En fait , il n'y a pas de sujet "privilegié" au SNUipp : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.

8. Le syndicat freine toute évolution du métier

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

9. Le syndicat est corporatiste !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3,6,7,8...).

10. C'est trop cher

Allez, on avoue, ce n'est pas donné (1/2 pain au chocolat par jour). Mais cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone... Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance (voir idée n°2).





Sections départementales et responsables secteurs INSPE

Sections départementales et responsables secteurs INSPE	
SNUipp-FSU LOIR-ET-CHER Julien ROUSSELOT - Carole GAGNIER Frédéric BESNARD - Marion BOUJOT	Maison des syndicats - 35/37 avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX - snu41@snuipp.fr - 02.54.42.28.30
SNUipp-FSU CHER Aline LEDANOIS - Estelle LAUVERJAT CREPIN	Maison des Syndicats - 5 Bd Clémenceau 18000 BOURGES snu18@snuipp.fr - 02 48 70 80 72
SNUipp-FSU EURE-ET-LOIR Anaïs JEGOUZO - Dorine KONCZYLO	3 rue Louis Blériot 28300 CHAMPHOL snu28@snuipp.fr - 02 37 21 15 32
SNUipp-FSU INDRE Pierre LAUMONNIER - Charline LAURENT - Mayalen LEMAIRE	34, Espace Mendès-France 36000 CHATEAUROUX - snu36@snuipp.fr - 02 54 07 61 39
SNUipp-FSU INDRE-&-LOIRE Elise VEYRET - Marianne LE PENNEC	18 rue de l'oiselet 37550 SAINT AVERTIN - snu37@snuipp.fr - 02 47 61 82 91
SNUipp-FSU LOIRET Lucile DEWATINE - Matthias GUERIN - Coralie RINGAUD	10, rue Molière - 45000 ORLEANS snu45@snuipp.fr - 02 38 78 00 63

INSPE Orléans-Tours

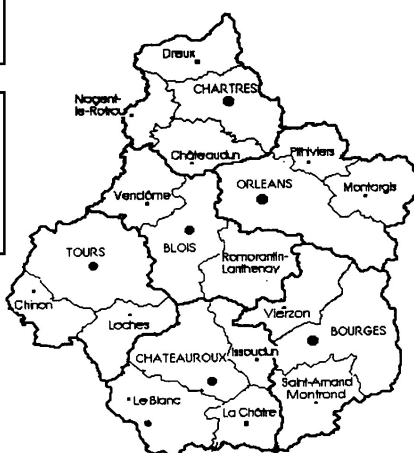
UN SIEGE ACADEMIQUE - 6 CENTRES DEPARTEMENTAUX

LE CENTRE DE CHARTRES
Tél. 02 37 91 60 10
1 rue Maréchal Leclerc
28000 CHARTRES

LE CENTRE DE BLOIS
Tél. 02 54 56 78 78
9 av. Paul Reneaulme
41000 BLOIS

LE CENTRE DE TOURS
Tél. 02 47 42 71 00
Bel Air - La Guignière
37230 FONDETTES

INSPE



**LE CENTRE D'ORLEANS
ST-JEAN**
Tél. 02 38 65 37 00
110 faubourg St-Jean
45017 ORLEANS CEDEX

LE CENTRE DE CHATEAUROUX
Tél. 02 54 08 21 21
102 avenue de Tours
36000 CHATEAUROUX

LE CENTRE DE BOURGES
Tél. 02 48 20 40 45
Rue Emile Hilaire Amagat
18000 BOURGES

SIEGE DE L'INSPE
TEL. 02 38 79 84 00

72, rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 ORLEANS CEDEX